



Sécurité, police

# Incidents et risques majeurs

Différentes mesures et dispositifs sont mis en place pour assurer la sécurité, la protection et la sauvegarde de la population.

## Réserve communale de sécurité civile

*La réserve communale vient en renfort des dispositifs de sécurité civile en cas d'incident, de catastrophe naturelle ou d'événement exceptionnel se déroulant sur la commune.*

La réserve communale est composée de **citoyens volontaires, sans condition d'âge ni de profession**, souhaitant s'investir pour leur commune.

## Comment ça marche ?

La réserve communale agit, sur demande du maire, dans le cadre du **Plan Communal de Sauvegarde**.

Elle participe également à d'autres actions caritatives, associatives, humanitaires et plus largement de sécurité civile.

## Rejoignez la réserve communale

URL of the page: <https://www.esseylesnancy.fr/incidents-et-risques-majeurs>



**La Ville recherche continuellement des bénévoles** pour intégrer la réserve communale de sécurité civile. Pour s'y engager, il suffit de remplir le **formulaire d'inscription en ligne** ou de prendre contact avec la direction du pôle services aux citoyens en mairie.

## Plan Communal de Sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde est un **plan de gestion de crise pour répondre aux risques majeurs**, naturels, sanitaires ou technologiques, sur le territoire communal.

*Il permet la mise en place de mesures de prévention, de sauvegarde et de protection de la population.*

## Comment ça marche ?

Le plan communal de sauvegarde recense les risques connus et les moyens humains et matériels disponibles pour y faire face.

**Il détermine ainsi :**

- Les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes
- L'organisation de la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité
- Les modalités de mise en œuvre des mesures d'accompagnement, de soutien et d'information de la population

## Sept fiches action

Le plan communal de sauvegarde propose 7 fiches action (ou fiches réflexe) pour faire face aux risques potentiels recensés pour le territoire.

## CONTACT



### PÔLE SERVICES AUX CITOYENS

#### **Direction du Pôle Services aux Citoyens**

Place de la république  
54270 Essey-lès-Nancy

Horaires d'ouverture au public :  
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

03 83 18 30 00

Itinéraire



#### **HÔTEL DE VILLE**

Place de la République  
54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
(fermeture à 16h30 le vendredi)  
le samedi de 10h à 12h (état civil)

Horaires d'affluence